

---

**Nombre de membres****en exercice:** 15**Présents :** 14**Votants:** 15**Séance du 19 mai 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf mai l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mai 2022 s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Christophe RANDE, Joseph TORRENT, Joel LABURTHE, Elodie MARTIN, Christophe LENCAUCHEZ, Audrey TORRENT, Leny MAYORAL, Veronique BOURGEOIS - RANDE, Regis BENVENUTO, Patrick DUBOS, Philippe CESAR, Michèle DOREY, Muriel ARRIVETS LAFFARGUE, Gilles BIBE

**Représentés:** Alain DUPUY par Christophe RANDE

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Muriel ARRIVETS LAFFARGUE

---

**ORDRE DU JOUR**

1°/ REFLEXION SUR UN PROJET D'INSTALLATION D'ATELIERS ARTISANAUX  
en présence de Célia Icart et Marina Dernier

2°/ ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

3°/ CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE

4°/ CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ALAE  
et autorisation du Maire à signer le marché

5°/ BILAN BUDGETAIRE DE LA MAISON MEDICALE DU PLATEAU

6°/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Point d'information sur divers bâtiments communaux : transition énergétique, halte d'accueil Van Baars, réflexion sur le bâtiment de la salle des fêtes et des anciens ateliers municipaux

- ECOLE ET CANTINE : présentation du projet un fruit un légume , agrément Agrimer.

- EAU : second Plan d'Aménagement Territorial et nouvelle Aire d'Alimentation et de Captage

**1/ REFLEXION SUR LE PROJET D'INSTALLATION D'ATELIERS MUNICIPAUX**

En début de séance, le Conseil Municipal accueille deux estangoises travaillant à Estang , en tant que tapissière d'ameublement et créatrice d'objets en soie.

Elles présentent à l'assemblée leur souhait de rester travailler à Estang et d'y développer leurs entreprises. Ce souhait se concrétise par la recherche d'un local où elles pourraient s'installer ensemble et qui servirait en même temps de lieu d'échanges avec d'autres artisans et créateurs potentiels locaux . Leur projet est synthétisé en annexe 1 du présent procès-verbal

Un débat et une réflexion ont lieu à l'occasion de cette présentation

Le Conseil Municipal a entendu Célia Icart et Marina Dernier et reste attentif à leur demande

## 2/ PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis au vote de l'assemblée

le procès verbal est adopté par 15 voix favorables.

## 3/ CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du préambule de la convention présentant le rôle de l'Etablissement public Foncier d'Occitanie qui est de contribuer à la définition et à la mise en oeuvre de stratégies foncières pour favoriser le développement durable des territoires .

La signature d'une convention tripartite entre cet établissement , la Commune et la Communauté de Communes viserait à permettre à la commune de consacrer l'ancien café des sports (Balandrade), en partie à des logements et en partie à un usage associatif sous la forme de tiers-lieu . Est associée à l'opération la mise en vente du bâtiment mitoyen (Castellanos)

L'action foncière conduite par l'établissement public foncier aura pour finalité :

- pendant la phase d'élaboration ou de finalisation du projet, la réalisation des acquisitions par voie amiable et par délégation des droits de préemption et de priorité et le cas échéant par voie de délaissement
- dès validation du projet par la collectivité compétente, la maîtrise de l'ensemble des biens nécessaires au projet;

La présente convention vise à :

- définir les engagements et obligations que prennent les parties pour conduire sur le moyen et long terme une politique foncière sur le périmètre défini en annexe, dans le respect des disposition du programme pluri annuel d'intervention de l'EPF et de son règlement d'intervention en vigueur à la date de la signature
- de préciser la portée de ces engagements .

Autres précisions apportées :

- durée 8 ans
- périmètre : sud ouest de la place du 4 septembre
- engagements de l'EPF : veille foncière , acquisition des biens, réalisation diagnostics, travaux de mise en sécurité, aide au choix d'un bailleur ou d'un aménageur si la commune en fait la demande .
- montant prévisionnel de l'engagement financier de 140 000 €
- Engagement de la commune : d'ici 2 ans , finaliser le projet d'aménagement , mise en place des outils d'urbanisme nécessaires , s'investir dans l'identification d'un opérateur économique

et sur la durée de la convention s'associer à l'EPF pour les études, les démarches, inscrire au budget l'acquisition des biens qui aura été décidée conjointement avec l'EPF

- la Communauté de Communes peut assister la commune dans la mise en place des outils d'urbanisme et fonciers.

Michèle Dorey demande un délai de réflexion pour bien comprendre les conséquences de cette signature. Le texte de la convention ayant été envoyé tardivement , elle demande que le point soit reporté à la réunion du conseil municipal de mois de juin en prenant le temps de réunir au préalable la commission "économie" afin de bien analyser les termes de la convention .

Mais tous les membres de l'assemblée sont convaincus que ce projet peut être bénéfique au village.

Gilles Bibé insiste sur la nécessité de recenser et d'évaluer les besoins des habitants pour concevoir et définir ce que sera le tiers-lieu .

#### 4/ CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ALAE - DE 2022 019

Les travaux d'extension des locaux d'Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) font l'objet d'une consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée, conduite par M. DIRAT maître d'oeuvre , désigné par délibération du 17 mars 2022

Le dossier de consultation des entreprises comprend 9 lots :

Maçonnerie

Charpente étanchéité isolation

Mensuiserie alu

Plâtrerie isolations portes

Electricité

Pomberie

Peintures

Etanchéité

Carrelage

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur l'état d'avancement de cette consultation et du calendrier prévu :

- analyse des offres : Une commission d'appel d'offres sera réunie le 2 ou 3 juin
- la signature des marchés interviendra début juin
- période des travaux juillet août . La pelle mécanique de la Communauté de Communes est réservée dès

le vendredi 8 juillet pour commencer les travaux de terrassement

Le Conseil Municipal ,  
après en avoir délibéré

**valide** le Dossier de Consultation des Entreprises présentés pour un montant prévisionnel total ht de 71000 €

**autorise** le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises qui seront retenues pour les travaux d'extension de l'ALAE à l'issue de l'analyse des offres reçues dans le cadre de la consultation en cours.

par 15 voix favorables

#### 5/ BILAN BUDGETAIRE DE LA MAISON MEDICALE DU PLATEAU - DE 2022 0191

document joint en annexe 2

#### 6/ DEMANDE D'AIDE FINANCIERES ESTANG EN SCENE – DE 2022 0192

Monsieur le Maire propose d'acheter, en investissement, une scène de 30 m2 car la Commune de Cazaubon ne peut plus nous la prêter . Cette acquisition fera l'objet de demande de subventions auprès du Conseil Régional notamment.

Le conseil Municipal,  
après en avoir délibéré ,

donne son accord à l'acquisition d'une scène mobile par la commune pour un coût de 6177 € Hors Taxes

**autorise le Maire** par 15 voix favorables

**à solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie une aide financière aussi substantielle que possible dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention**

Autorise le Maire à solliciter auprès des organismes concernées toutes les autres subventions et aides financières susceptibles d'être attribuées pour ce type d'investissement

## 7/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES -

Gilles Bibé demande où en est la piste ouverte par Sylvie Lleset concernant le contact donné par le médecin de Nogaro pour trouver de nouveaux médecins. Christophe Randé répond qu'ils demandent 15000 à 20000 € pour faire venir un médecin ("chasseurs de tête") ainsi que le financement du loyer d'habitation. Il rappelle que le département a prévu de baser à Estang des médecins salariés par le Centre Territorial de Santé (équivalent d'un poste et demi sur place + 1 poste volant), à partir de janvier 2023. Joel Laburthe ajoute que le Docteur Joelle Bortolaso ne refuse pas un seul estangois et que le kinésithérapeute, l'ostéopathe et les infirmier(e)s ont plus de travail qu'auparavant.

Halte d'accueil Van Baars : les travaux étant terminés, le local va être réouvert à partir du 1er juin.

Ecole, cantine : présentation du projet "un fruit, un légume" : le programme de l'Union Européenne prévoit depuis la rentrée des vacances de printemps la distribution d'un fruit frais ou d'un fruit sec (acheté à l'Estanguette dans le cadre des circuits courts) lors de la récréation du matin.

Gilles Bibé : pourrait-on demander aux employés communaux d'enlever l'herbe quand ils la coupent devant l'école et de nettoyer les papiers qui traînent .

Plan d'Action Territorial : le PAT N°2 va démarrer en fin d'année . Un questionnaire va être adressé aux agriculteurs et aux propriétaires terriens. Les indicateurs de qualité de l'eau ne sont pas bons. Il est projeté d'installer du charbon actif pour filtrer l'eau. Un collectif d'usagers de l'eau est en train de se mettre en place.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30